

Procès verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisy

Le 18/10/2018

Participants

Enseignants : Mme Bazin, Mme Broussier, Mme Da Silva, Mme Ducrocq

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dangin,

Maires : Mme Dubrot (maire de Polisy), M. Lacaille (maire de Polisy)

Représentants des parents d'élèves : Mme Bonnard, Mme Gyéjacquot, M. Marchal, Mme Garcia, Mme Le Toquin, Mme Cuvilliez

Délégués des élèves : Simon Masure, Clément Gonzales

Excusés : Mme Verdenne, M. Delot, M. Diligent, M. Leite, Mme Jumelle, Mme Mismaque, Mme Gerbais, Mme Bettoni, Mme Fariello

Ordre du jour

1. Résultats des élections et présentation des nouveaux délégués
2. Bilan financier de l'année 2017-2018
3. Règlement intérieur
4. Projet d'école et projets
5. Travaux

Points essentiels de la réunion

1) Résultats des élections. Les titulaires des représentants des parents d'élèves : M. Marchal, Mme Le Toquin, Mme Fontaine-Garcia, Mme Gyéjacquot, Mme Fariello. Les suppléants : Mme Gerbais, Mme Bettoni, Mme Bonnard, M. Leite, Mme Cuvilliez. Il est rappelé que le rôle de ces représentants est d'informer les autres parents de ce qui est évoqué en conseil d'école notamment. Une réunion est prévue avec les parents pour préparer la fête de l'école après le téléthon.

Simon Masure et Clément Gonzales ont été élus dans la classe des CM1-CM2.

2) Bilan financier de la coopérative:

Bilan des activités de l'année 2017/2018

| Activités | Entrées | Sorties | Bénéfices ou déficit |
|-----------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Journal de bord : clés USB | 469 | 298.13 | 170.87 |
| Photos individuelles | 1936,60 | 1326 | 610.60 |
| Photos de groupes | 832 | 571.50 | 260.50 |
| Carnaval | 282.98 | 177.86 | 105.12 |
| Gâteaux Mistal | 3 821.20 | 2 892.20 | 929 |
| Vide-grenier | 1 128.44 | 290.95 | 837.49 |
| Fête | 2 920.10 | 1 246.63 | 1 673.47 |
| | | | |
| Noël | | 634.75 | - 634.75 |
| Voyage : Alésia | 108 | 1 800.50 | - 1 692.50 |
| Voyage : Ferme de la Marque | 96 | 633.80 | - 537.80 |
| Projet musique | | 1 600 | -1 600 |
| Matériel | | 1252 | - 1252 |
| Bal Folk | | 150 | - 150 |

Frais de bus : 1 991 €

Total des charges : 17298,14€ ; total des produits : 19593,61€ Résultat : + 2295,47 €

Pour cette année, une partie des fonds va financer la classe-découverte. Le coût par élève est divisé par 3 : 1/3 coopé, 1/3 parents, 1/3 communes du regroupement.

Mme Dubrot souligne le fait que le matériel (notamment les vélos de maternelle) n'est pas rangé. Il est donc regrettable d'acheter du matériel pour le retrouver en désordre au milieu de la cour. Par ailleurs, suite aux travaux, il est prévu un endroit spécifique (cabanon ou autre) afin de ranger ce matériel, ce qui facilitera les choses.

Le compte rendu est validé.

3) Le règlement intérieur de l'école. Suite à la lecture de celui-ci les sujets suivants sont évoqués :

→ les horaires de l'école sont inchangés. La nouvelle organisation due aux travaux se déroule bien. On note une amélioration au niveau du stationnement. Néanmoins, certains véhicules circulent à une vitesse excessive sur le parking d' Acolyance (qui est prêté

à l'école durant la durée des travaux) et ne respectent pas le sens de circulation. Il serait dommage de ne plus pouvoir en bénéficier. Un mot passera dans les carnets de liaison et sur le blog.

→ L'école étant obligatoire dès 6 ans, il est rappelé qu'une absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la directrice.

→ Il est rajouté sur le règlement qu'à l'école, la politesse s'impose, interdiction d'apporter des parapluies par sécurité.

→ La communication entre parents-enseignants se fait grâce au carnet de liaison (qui doit être consulté quotidiennement et signé), au blog de l'école (pour suivre l'actualité de l'école) et au panneau d'affichage. Pensez à les consulter. Le mot de passe pour le blog : 2019.

→ Sécurité. Le premier exercice incendie de l'année a été fait. Il a été soulevé qu'on n'entendait pas bien les alarmes dans les préfabriqués et dans la salle de motricité. Dans les préfabriqués, les maitresses déclencheront l'alarme dans toutes les classes afin de mieux l'entendre. L'exercice « attentat-intrusion » sera fait à la rentrée. Suivront d'autres exercices de PPMS et incendie durant l'année.

Le nouveau règlement est validé

4) Les axes du projet d'école.

→ **Apprendre à apprendre** : mise en place d'une grille d'autonomie qui sera liée au Livret Scolaire Unique, des ateliers autonomes (le rapatriement des ordinateurs dans les classes est prévu). Une commande va être faite de matériel spécifique pour aider les enfants dyslexiques et autres.

→ **Construire une culture commune**. Action : « Un petit air de musique ». Mise en place d'une chorale à l'école. Dans le cadre du réseau de Mussy, les enfants se rencontreront sur la base d'un même répertoire. La rencontre aura lieu à Gyé Sur Seine ou Neuville. Les enseignantes du réseau vont avoir une formation spécifique commune de 3h.

→ **Développer une conscience citoyenne** : Action : « A l'école, je m'engage » :

→ le conseil école-élèves avec les délégués de classe,

→ le Téléthon le **Vendredi 7 décembre** (ateliers pédagogiques, ventes diverses, collectes de piles usagées, vente de plats à emporter, d'autres idées sont proposées comme une randonnée nocturne ou gourmande, la projection d'un film, une activité en lien avec une association de VTT) pour toute l'école,

→ les pièces jaunes en maternelle,

→ Projet écologique d'une construction d'une mare en lien avec la construction de la station d'épuration à Celles sur Ource pour l'élémentaire.

→ Connaître le circuit de traitement, tri, transformation et recyclage des déchets.

→ Préservation de l'espace naturel (découverte sources, torrents, volcans)

Projet de classe découverte pour les CE2-CM1-CM2 à Murat Le Quaire, à côté de la Bourboule, classe volcan et sport du 18 au 22 mars 2019. Environ 300€ par élève (une réunion va être organisée avec parents concernés). Mme Bazin récupèrera les CE1 pour éventuellement faire une semaine banalisée avec des activités plus ludiques tout en restant pédagogiques.

→ **Développer le langage** : → Action réaliser émission web radio. Il y aura une première émission le 28/01/2019 et une seconde au mois de **mai**. Ceci dépendra également les conditions particulières liées aux travaux (accessibilité à internet...)

→ Action Tous en scène : être en position d'acteur, spectateur, metteur en scène (classe à PAG théâtre pour les classes de CP/CM1 et CE1/CE2 ; création d'un spectacle pour la fête médiévale de Rumilly Lés Vaudes avec une classe de 5^{ème}). Les maternelles devraient aller voir une pièce de théâtre sur Troyes.

5) Les travaux à l'école. Ils avancent bien. Le bâtiment administratif est en train d'être vidé. Une rotonde est prévue en guise de préau dans la cour des préfabriqués. Réaménagement des élémentaires et déménagement des maternelles au mois de mai.

Fait à Polisot, le 18/10/2018